



## EURONAVAL 2006 APPAREILLE

**Le salon Euronaval 2006 a ouvert ses portes hier. Il va permettre de rappeler les moyens que déploie la Marine nationale pour assurer ses missions s'inscrivant dans le cadre des grandes fonctions stratégiques du concept national d'emploi des forces à savoir la dissuasion, l'action opérationnelle (prévention des crises et projection de puissances ou de forces) et la sauvegarde maritime (protection du territoire à partir de la mer et défense des intérêts maritimes nationaux).**

### LA TECHNOLOGIE AU SERVICE DES MOYENS DE LA MARINE NATIONALE

La France, riveraine de tous les océans, assure des missions permanentes et des opérations de circonstance. Cette capacité s'appuie sur un arsenal de moyens de haute technologie, conçus et construits, pour l'essentiel, par des industriels français ou en coopération avec nos alliés européens. Ce sera le cas, en particulier, des équipements qui entreront en service au cours des prochaines années : frégates de défense aérienne *Horizon*, frégates multi-missions, missile de croisière naval, sous-marins *Barracuda*, deuxième porte-avions.

Les moyens consacrés à la composante sous-marine de la dissuasion ont connu des progrès considérables avec l'entrée en service des sous-marins de la classe *Le Triomphant*. Ces avancées profitent aux unités proposées à l'exportation. La France reste l'un des seuls pays au monde capable de fabriquer les trois grandes classes de submersibles (SSBN, SSN et SSK).

Le domaine d'action des marines n'est plus exclusivement la haute mer, mais englobe aujourd'hui aussi les espaces littoraux. Les développements capacitaires s'inscrivent donc dans la recherche accrue des moyens d'action contre la terre depuis la mer, en soutien des opérations interarmées, et souvent dans un cadre multinational.



### LES ENJEUX DE LA COOPERATION

La Marine nationale s'attache à donner à son personnel une formation technique et humaine performante. Elle est ouverte aux étrangers par le biais d'accords bilatéraux ou au sein de programmes d'échanges. Ce soutien peut aussi s'exercer dans le cadre de l'accompagnement de la fourniture d'équipements, au travers de la société DCI/NAFCO qui exporte le label « formation à la française ».

Cette coopération trouve déjà son application dans des domaines les plus divers comme la conception des matériels, l'interopérabilité des matériels (standardisation des moyens d'information et de communications), l'entraînement (mise au point de procédures communes, échanges de personnel entre marines, escales, pratiques d'exercices bi ou multilatéraux), et les opérations communes qui, menées en coordination internationale (elles sont de plus en plus fréquentes), en particulier dans un cadre européen, sont révélatrices du niveau d'interopérabilité de nos équipements et des qualités d'adaptation de nos équipages.

La Marine est toujours prête à coopérer avec des marines amies qui souhaitent s'appuyer sur ses moyens et sur son expérience pour développer de nouvelles capacités, bénéficier des évolutions les plus récentes de la technologie pour faire face à des menaces nouvelles.